Envoyé en préfecture le 15/05/2024

Reçu en préfecture le 15/05/2024

Publié le 15/05/2024

ID: 074-217401280-20240507-DM_029_2024-AU



DECISION DU MAIRE

Nº 029-2024

Mairie de FILLINGES 858 route du Chef-lieu 74250 FILLINGES ☎ 04.50.36.42.65

OBJET: Notification SAFER – parcelle C 1888 sise Sous Vaud

Le Maire de la Commune de Fillinges,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération en date du 11 juin 2020 autorisant la délégation de pouvoir du Maire, des attributions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

VU la notification SAFER - reçue le 10 avril 2024 - concernant la parcelle non bâtie C 1888 d'une superficie de 2'052 m² sise Sous Vaud.

DECIDE

ARTICLE 1:

La commune de Fillinges désire faire usage de son droit de préemption sur la

parcelle non bâtie C 1888 sise Sous Vaud.

ARTICLE 2:

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune et

sera affichée en Mairie.

ARTICLE 3:

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de

Haute-Savoie.

Fillinges, le 7 mai 2024.

Le Maire Bruno FOREL

Acte exécutoire compte tenu de la réception en Préfecture de Haute-Savoie (74), le et de la publication le